



Le programme Réduction des Risques de Désastre (RRD) au Maroc 2008-2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse au Maroc
Bureau de coopération

Cette brochure est réalisée dans le cadre de la clôture du programme Réduction des Risques de Désastre, ci-dessous RRD, de l'Aide humanitaire suisse au Maroc, qui a démarré en 2008 et a pris fin en 2019. Elle s'inscrit dans le contexte de capitalisation de l'appui fourni au gouvernement marocain et à la société civile marocaine afin de réduire leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

... un ensemble de mesures institutionnelles et stratégiques ont vu le jour...

Contexte RRD du Maroc

Le Maroc présente une grande vulnérabilité à un nombre varié de catastrophes naturelles dévastatrices, telles que séismes, tsunamis et inondations, qui menacent la population et entravent le développement durable du pays.

Le pays se développe rapidement avec un phénomène de métropolisation et d'urbanisation le long des côtes ou le long des cours d'eau, souvent des fleuves, multipliant les enjeux dans des secteurs exposés aux dangers naturels, y compris les infrastructures critiques. En effet, les grandes métropoles et autres agglomérations sont touchées périodiquement par des inondations qui affectent leur fonctionnement.

Les inondations, d'occurrence quasi-annuelles mais souvent localisées, représentent le risque le plus prédominant et peuvent toucher une diversité de régions, allant des petits bassins versants côtiers aux grands bassins versants montagneux. Ces derniers peuvent causer la perte de vies humaines et d'infrastructures importantes.

Face à ces risques 'naturels', les plus pauvres restent les plus vulnérables. En effet, ils sont souvent localisés en milieu rural (vallées de montagnes)

ou en habitations informelles en périphérie des zones urbaines. Ils se trouvent donc encore plus fragilisés en raison de leur exposition aux risques cités précédemment. Depuis plus de dix ans, le Maroc a entrepris des actions d'identification et de prévention des risques et s'est engagé à long terme à travers la ratification du Hyogo Framework for Action et du Sendai Framework (2015-2030). Depuis, un ensemble de mesures institutionnelles et stratégiques ont vu le jour afin d'atténuer les pertes humaines et économiques futures, tel que la mise en place d'un Centre de Veille et de Coordination et le Fonds de lutte contre les catastrophes naturelles.

En effet, si l'action du gouvernement marocain se concentrait auparavant sur la réponse aux catastrophes naturelles, ce dernier a pu développer une politique de prévention encourageant des mesures non-structurelles, qui complémenteraient les mesures structurelles, telles que le renforcement des capacités des acteurs, la cartographie des risques, etc. Par ailleurs, le Maroc prévoit de transformer sa gestion sectorielle et mono-risque vers une gestion plus intégrée et multisectorielle avec la mise en place de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Risques.

Risque	Nombre d'événements	Décès	Population totale affectée	Dégâts estimés ('000 US\$ courants)
Sécheresse	5	0	412 000	900 100
Tremblement de terre	3	12 728	38 465	520 000
Inondation	32	1 682	638 455	330 200
Tempête	3	50	117 000	300 050
Températures extrêmes	2	0	7 500	809
Pandémie	1	200	2 942	0
Glissement de terrain	1	1	12 216	0

Source : EM-DAT, Université Catholique de Louvain, 2015.

L'appui Suisse au Maroc

La Suisse a marqué durablement l'approche de la gestion intégrée des risques et dispose d'une grande pratique et d'instruments efficaces. Suite au séisme d'Al Hoceima en 2004, la Suisse s'est engagée au Maroc dans un premier temps en réponse aux catastrophes naturelles, puis dans le renforcement des capacités du pays dans la prévention des risques de désastres. Pour cela, la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) a travaillé à plusieurs niveaux en utilisant différents instruments (contributions, actions directes, petites actions, secondements, etc.).

Au niveau national, la DDC a contribué à la mise en place d'une Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Risques (SNGIR) suite à une identification et une hiérarchisation des risques prioritaires pour le pays. Le processus était dynamique et interdépartemental afin de garantir son approbation par tous les acteurs institutionnels concernés. Ensuite, un appui au niveau de la gouvernance s'est concrétisé par la mise en place d'une Direction au sein du Ministère de l'Intérieur. En parallèle, un expert suisse basé au Ministère de l'Intérieur a pu appuyer les appels à projets du Fonds Marocain de Lutte Contre les Catastrophes Naturelles afin de sélectionner, puis financer des projets non structurels visant la RRD.

... des visites bilatérales et la participation d'experts suisses aux formations des cadres marocains ont permis de consolider un partenariat entre les deux pays.

La DDC a travaillé au niveau de la planification territoriale afin d'intégrer la RRD dans les zones vulnérables, a visé le renforcement des capacités des acteurs locaux et leur sensibilisation et a également renforcé l'implication de la société civile. Ces projets territoriaux pilotes ont permis à l'échelle nationale de tester des approches innovantes.

Les compétences suisses en matière de gestion des risques (départements fédéraux et cantonaux, universités et secteur privé) ont été mises à contribution tout au long du programme RRD au Maroc visant le renforcement des capacités des autorités marocaines. À cet effet, un échange sur les bonnes pratiques suisses grâce à des visites bilatérales et la participation d'experts suisses aux formations des cadres marocains ont permis de consolider un partenariat entre les deux pays dans la thématique de la RRD.

Parmi les points forts du programme RRD de la Suisse au Maroc se trouve la synergie entre les différents instruments financiers de la DDC et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). En tant que pays à mesures complémentaires, le Maroc bénéficie d'un appui du SECO qui finance le projet « Disaster Risk Financing and Insurance » mis en œuvre par la Banque Mondiale. Ce projet vise à renforcer la résilience financière du Maroc face aux catastrophes naturelles. Ce projet s'inscrit comme pilier 3 du programme RRD de la Banque Mondiale au Maroc qui inclut un prêt de USD 200 millions.

Faits et chiffres

11.5 M CHF
11 projets
11 ans

Zone d'intervention

47% Nationale
53% Territoriale

Type de projets

55% Préparation pour la réponse
45% Prévention

Type d'appui

38% Gouvernance
62% Technique

740 volontaires formés dont **40%** de femmes

200 cadres formés
1^{er} pays africain certifié INSARAG

1^{er} pays africain avec une Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Risques

Bureau de Coopération suisse Personnel et faits marquants

Fabrizio Poretti, Directeur (2007-2012)

Mohammed Ajerkan, NPO**

Ouverture
du Bureau de
Coopération
suisse au
Maroc

Inclusion du
Maroc dans
le Programme
Suisse Afrique
du Nord
2011-2016

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

1^{er}
engagement
suisse au
Maroc suite
au séisme
d'Al Hoceima

Programme RRD

Urban Search and Rescue (DDC)

Secouristes Volontaires de Proximité (DDC)

Apport pour une Stratégie de Gestion
Intégrée des Risques (GFDRR)

Sensibilisation
aux risques
sismiques
(ONG AESVT)

Guide de carte des risques
des inondations (UNIL)

Soutien du Centre
de Veille et de
Coordination
(CVC)
Désenclavement
des villages
ruraux (DDC)

Système d'alerte
de crue à l'Agence
Hydraulique du
Bassin de Sebou

Adriano Küpfer, Directeur (2012-2016)

Benjamin Frey, Directeur (2016-2020)

Christel Dischinger, PO*

Mouna Lyoubi, NPO**

Signature de l'«Accord cadre de coopération technique, financière et aide humanitaire» avec le Maroc

Phasing out de la DDC 2017-2020

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

Secondement Urs Nigg auprès du Ministère de l'Intérieur

Mise en place d'une Gouvernance des Risques (OCDE)

Gestion Intégrée des Bassins Versants du Moyen Atlas (FAO)

Backstopping du projet «Gestion Intégrée des Bassins Versants du Moyen Atlas» (CDE et HAFL)

INDAR : Système d'alerte de crue

*PO : Programme Officer

**NPO : National Programme Officer

Les actions directes

Urban Search and Rescue (USAR)

Zone du projet : Dans tout le pays

Partenaire de mise en œuvre : Ministère de l'Intérieur/ Direction générale de la Protection civile

Phase	Période	Budget CHF
USAR Phase 1	01.05.2008-31.01.2009	170'000
USAR Phase 2	01.02.2009-31.01.2010	140'000
USAR Phase 3	01.03.2010-31.11.2011	360'000
USAR Chenil	15.06.2010-31.11.2010	266'450
USAR Phase 4	01.10.2011-28.02.2014	1'520'000
USAR Phase 5	01.03.2014-31.12.2016	890'000
Total	01.05.2008-31.12.2016	3'346'450



La Suisse met ses experts de la Chaîne suisse de sauvetage à la disposition de la Protection Civile Marocaine (PC) pour un transfert de savoir-faire technique dans le but de renforcer sa capacité d'intervention en cas de catastrophes. La Direction du Développement et de la Coopération (DDC) a accompagné la PC sur le chemin de la classification de leur performance par le Groupe Consultatif International de Recherche et de Sauvetage (INSARAG) en 2014. Elle a également financé la construction de deux pistes de décombres à Fès et à Casablanca et organisé des exercices dans les locaux de la protection civile à Genève.

En 2008, 80 cadres de la PC ont profité d'une formation initiale. La conceptualisation de la création d'une unité nationale de chien de recherche et sauvetage a été élaborée et la planification de la construction d'une piste de décombres a commencé.

Durant la période 2009-2011, la création de l'unité nationale de chiens de recherche et sauvetage a été lancée. La construction des pistes de décombres et du chenil a été réalisée ainsi que des formations continues de cette équipe couvrant différents thèmes (recherche technique, recherche canine, médecine d'urgence, etc.).

Résultat : Avec la classification IEC en octobre 2014 à Genève, le Maroc est devenu le premier pays africain à avoir atteint les standards INSARAG comme équipe « heavy ». Les expériences acquises servent la Protection Civile pour renforcer ses douze bases régionales dans le pays.

Leçon apprise : L'inclusion d'une phase de mentoring de l'équipe afin qu'ils puissent bien maîtriser le processus de re-certification pour l'année 2019 aurait été nécessaire.

Durabilité : La PC est en train de former des équipes régionales sur la base des acquis d'INSARAG et prévoit de renouveler sa certification.

Formation et équipement de Secouristes Volontaires de Proximité (SVP)

Zone du projet : Les médinas de Fès, Meknès, Séfrou, Moulay Yacoub et Moulay Driss Zerhoun

Partenaire de mise en œuvre : Les associations locales, la protection civile

Partenaire Institutionnel : Ministère de l'Intérieur

... le Maroc est devenu le premier pays africain à avoir atteint les standards INSARAG comme équipe « heavy ».



Phase	Période	Budget CHF
SVP Phase 1	1.8.2008 - 31.12.2009	204'000
SVP Phase 2	1.1.2010 - 31.12.2010	490'000
SVP Phase 3	1.1.2011 - 31.5.2012	983'000
SVP Phase 4	1.8.2012 - 31.7.2014	950'000
Total	1.8.2008 - 31.7.2014	2'627'000



La vulnérabilité des habitats traditionnels tels que les centres anciens – médinas – qui sont particulièrement denses accroît également la vulnérabilité sociale. Les médinas concentrent souvent des populations pauvres et plus vulnérables dans des bâtiments qui sont fortement dégradés et résistent peu aux risques climatiques ou d'origine géologique. Leur accès peut aussi s'avérer difficile en cas de crise, la densité des médinas peut en effet concentrer les dommages et rendre difficile le travail des secours pour accéder aux victimes en cas de tremblement de terre.

Les principes de l'approche SVP se sont inspirés de systèmes existant en Turquie et en Iran et caractérisés par :

- Volontariat ;
- Organisation basée sur la proximité ;
- Intégration de l'approche genre dans les diverses phases de projet ;
- Renforcement systématique des capacités ;
- Développement organisationnel selon une approche bottom-up ;
- Partenariat entre la société civile et les autorités.

Chiffres clés des 4 phases :

- 19 groupes de secouristes volontaires de proximité ont été constitués ;
- Le développement du modèle SVP ainsi que le processus d'institutionnalisation du système ont été effectués ;
- 740 volontaires (dont 40% de femmes) de 12 quartiers de Fès ont été mobilisés, formés et équipés ;
- 19 containers de matériel ont été disposés à l'entrée des médinas.

Résultat : Le Ministère de l'Intérieur a repris le projet « Secouristes Volontaires de Proximité (SVP) » en juillet 2014. Considérant les risques spécifiques dans ses médinas, l'initiative SVP a été élargie à deux nouvelles villes (Tanger, Casablanca).

Leçon apprise : un travail sur le statut légal, inexistant au Maroc, de volontaire aurait pu faciliter au Ministère de l'Intérieur la généralisation de cette approche au niveau de la Protection civile dans toutes les régions du Royaume.

Durabilité : Le projet continue à être cité comme un exemple à répliquer dans les différentes médinas du Royaume comme action territoriale efficace.

Les contributions

Stratégie intégrée pour la gestion des risques et des désastres

Zone du projet : Dans tout le pays

Partenaire institutionnel : Ministère des Affaires Économiques et Générales (MAEG), Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales)



Phase	Période	Budget CHF
Phase 1	2009- 2011	914'000
Phase 2	2011-2013	400'000
Phase 3	2015-2017	100'000 + secondement
Phase 4	2018-2019	140'000 + secondement
Total	2009-2019	1'554'000 + secondement

La contribution suisse représente moins d'1% des budgets du projet (CHF 20 M/ an du Fonds de lutte contre les catastrophes naturelles)

Phase 1 et 2 : Étude probabiliste des risques

Partenaire de mise en œuvre : La Banque mondiale

Le Royaume du Maroc a sollicité l'assistance de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) suisse et de la Banque mondiale pour mettre en place une stratégie globale intégrée de prévention des catastrophes et de gestion des risques au niveau national.

Cette étude s'inscrivait dans la planification annuelle et les objectifs stratégiques de la RRD de la Division H-Multi (DDC), ainsi que dans le dialogue stratégique de la Suisse comme membre du groupe consultatif du GFDRR.

Dans le cadre d'une collaboration entre la DDC et la Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR) de la Banque mondiale, le

projet a accompagné le Gouvernement marocain dans l'élaboration d'un inventaire préliminaire des risques au Maroc ainsi que de la vulnérabilité des infrastructures stratégiques du pays. Les risques sismiques, les tsunamis et les inondations ont été identifiés domaines prioritaires par le gouvernement marocain et l'équipe d'experts en charge de l'étude.

Ensuite en 2011, la 2^{ème} phase a soutenu le gouvernement du Maroc dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention et de gestion des risques identifiés. Une équipe formée dans le cadre du projet a conduit une évaluation probabiliste du risque afin d'établir l'impact des différentes catastrophes naturelles en rapport avec la probabilité de tels événements.

Résultat : Cette étude a permis à chaque ministère de tutelle d'élaborer des scénarios pour évaluer la vulnérabilité aux risques dans leurs domaines respectifs.

Phase 3 et 4 : Mise en place d'une gouvernance des risques

Partenaire de mise en œuvre : OCDE

En 2016, l'OCDE a conduit une revue qui a permis de souligner les avancées réalisées et les bonnes pratiques du pays dans ce domaine, ainsi que d'identifier les défis restant à relever pour continuer à renforcer la résilience du pays face aux risques majeurs. Cette revue a en particulier insisté sur le besoin transversal de renforcer la gouvernance de la gestion des risques et a produit une trentaine de recommandations couvrant l'ensemble du cycle de gestion des risques (évaluation des risques, prévention des risques, préparation et réponse d'urgence, relèvement et reconstruction).

... la mise en œuvre de ce projet a nécessité de mener des consultations nombreuses...

Suite à la publication de cette étude, les autorités marocaines, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur (MI) et du Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance (MAGG), ont souhaité mobiliser à nouveau l'expertise de l'OCDE pour les accompagner dans la mise en œuvre de ces recommandations.

La troisième phase du projet a visé l'appui pour la mise en œuvre des recommandations sur la gestion des risques au Maroc et s'est structurée autour de quatre axes :

- L'appui à la mise en place de la fonction de Chief Risk Officer,
- L'organisation d'ateliers de concertation et de renforcement de capacités aux niveaux national et régional (150 cadres nationaux formés),
- Le développement de guides thématiques couvrant le cycle de la gestion des risques,
- La mise en place d'un processus de suivi-évaluation des progrès réalisés en matière de gestion des risques au Maroc.

Résultats : Le renforcement de la structure de gouvernance pour la gestion des risques mise en place au sein du Ministère de l'Intérieur en appuyant sa légitimité à monter des projets transversaux interministériels avec les départements de l'Eau et de la météorologie fait partie des résultats contribuant à la durabilité de la contribution suisse.

Leçon apprise : Étant donné le grand nombre d'acteurs de la gestion des risques au Maroc et les défis de gouvernance relatifs, la mise en œuvre de ce projet a nécessité de mener des consultations nombreuses avec les départements ministériels concernés pour s'assurer de leur plein engagement. La mobilisation de haut niveau du Ministère de l'Intérieur et du Ministère chargé des Affaires générales et de la Gouvernance (MAGG) ont permis d'assurer cet engagement. Il est particulièrement important dans ce cadre que le thème de la gestion des risques soit maintenu comme une priorité nationale afin de continuer à avancer sur ce sujet majeur des politiques publiques au Maroc.

Durabilité : La SNGI est le cadre institutionnel qui regroupe les différentes mesures d'appui dont le Maroc a bénéficié. Son adoption officielle en 2020 permettra d'atténuer les impacts des catastrophes naturelles sur la population.

Gestion Intégrée des Bassins Versants au Moyen Atlas

Zone du projet : Province de Midelt

Partenaire de mise en œuvre : Food and Agriculture Organisation (FAO)

Partenaire Institutionnel : Haut-commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD)

Durée de la phase : 20.11.2015 - 30.09.2019

Budget : CHF 2'000'000 + Backstopping



La contribution suisse représente moins de 23% du budget total du projet (CHF 10 M).

L'érosion des sols, facteur clé de la gestion des risques de catastrophes naturelles, affecte 90% du Maroc. 3 millions d'hectares exigent une intervention rapide, notamment dans les zones de montagnes de l'Atlas.

La région montagneuse de Midelt au Moyen Atlas se compose de 4 bassins versants. Peuplée de plus de 80 000 personnes, la zone est particulièrement touchée par l'érosion et la désertification. Aggravée par les effets des changements climatiques, la précarité de la population locale nomade et sédentaire est directement liée à la dégradation des sols avec des inondations à l'aval récurrentes, une diminution de la production de bois, de la biodiversité, des pâtures, et de la productivité des terres irriguées. Ainsi, le centre urbain de Midelt situé à l'aval a subi de fortes inondations en 1992 et 2008.

Face à ces défis, le HCEFLCD a fait une requête de soutien pour la mise en place d'un système de gestion intégrée des bassins versants, une première au Maroc et une voie vers une gestion des ressources durable.

Résultat : Le projet a ainsi abouti à un modèle reproductible de gestion participative et intégrée des bassins versants apte à réduire les risques de catastrophes naturelles et utilisable pour l'orientation des plans d'action, y compris l'application des techniques innovantes, les modalités d'organisation des communautés locales et les partenariats intersectoriels pour l'intégration et la synergie des actions de développement territorial.

Leçon apprise : Le travail concentré à l'échelle d'un bassin versant comme unité géographique, tout en incluant fortement le facteur humain, est très pertinent lorsqu'il s'agit de traiter des problématiques contribuant à la vulnérabilité des populations afin de renforcer leur résilience face aux catastrophes naturelles.

Durabilité : Une nouvelle stratégie d'aménagement des bassins versants basée sur ce projet pilote a été élaborée et est en cours d'approbation par le gouvernement.

L'expertise Suisse

Secondement du Ministère de l'Intérieur : Urs Nigg

Durée : 01.07.2015-30.6.2019

Budget : CHF 825'000

De 2015 à 2019, la DDC a soutenu le Ministère de l'Intérieur au travers d'un expert pour la mise en œuvre institutionnelle et technique de la stratégie de RRD au Maroc. Cette expertise était accompagnée d'un financement pour études techniques et formations.

Le Maroc a mis en place dès 2009 un Fonds de Lutte contre les Catastrophes naturelles, d'un montant de 200 Millions de dirhams par an, dédié initialement à la réponse d'urgence, au relèvement et à la reconstruction puis désormais mobilisé aussi pour la prévention des catastrophes.



M. Nigg a aussi contribué à la constitution de la nouvelle direction dédiée à la RRD au sein du Ministère de l'Intérieur...

Suite à son détachement auprès du Ministère de l'Intérieur, M. Urs Nigg a pu jouer un rôle important durant cette période et d'autant plus suite aux différents changements au niveau du personnel responsable de la gestion des risques au sein du Ministère.

Cette période a été décisive pour la contractualisation entre le Maroc et la Banque Mondiale d'un prêt de 200 Millions de USD pour une durée de 5 ans, destiné à la mise en œuvre d'un Programme de Gestion intégrée des risques de catastrophes.

Ce Programme initie et soutien des études et des formations dans la connaissance et la prévention des risques. Il cofinance à travers le Fonds de Lutte contre les Catastrophes naturelles des projets de protection contre les inondations, tremblements de terre, glissements de terrain et érosion littorale. L'appui de M. Nigg a été particulièrement utile pour l'élaboration des critères de sélection et la formation de l'équipe du Ministère pour l'examen des dossiers. M. Nigg a aussi pu organiser un voyage d'étude en Suisse en septembre 2016 invitant les différents représentants des ministères concernés par la RRD à découvrir la gouvernance et l'opérationnalisation de la RRD dans différents cantons suisses.

Grâce à son appui technique et au transfert de son savoir faire la présence de M. Nigg a aussi contribué à la constitution de la nouvelle direction dédiée à la RRD au sein du Ministère de l'Intérieur, mise en place en 2019.

Résultat : Après la constitution d'un manuel opérationnel du Programme, M. Nigg a contribué au lancement de quatre appels à projets organisés par le Ministère de l'Intérieur en partenariat avec les autres Ministères et à la sélection et contractualisation de 100 projets pour être financés par le Fonds de Lutte Contre les Catastrophes touchant au total 12 136 000 habitants.

Leçon apprise : L'expertise suisse au niveau stratégique était un besoin permanent exprimé par le Ministère de l'Intérieur. L'appui sollicité pour la mise en œuvre concrète d'une stratégie intégrée des risques de catastrophes naturelles fait appel à des compétences pointues très variées. Un tel appui interne auprès d'une institution spécifique doit s'accompagner de la mobilisation d'expertises extérieures et complémentaires. Notre contribution à l'OCDE a apporté une réponse par la mobilisation d'experts internationaux et suisses sur plusieurs aspects complémentaires.

Durabilité : Une direction de gestion intégrée des risques est mise en place et dispose des outils nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Elle devra pouvoir s'appuyer sur des compétences techniques particulières en matière d'études et de réalisation des ouvrages les plus adaptés aux différents phénomènes naturels et contextes socio-économiques.

Les petites actions en appui

Backstopping : Le Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE)

Partenaire de mise en œuvre : Université de Berne – Le Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE) en partenariat avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (BFH-HAFL)

Budget : CHF 368'028

Durée : 20.11.2015 – 30.09.2019

Le CDE est la principale institution suisse de recherche dans le domaine du développement durable et du changement global, notamment en ce qui concerne la gestion durable des terres (GDT). À travers le mandat de backstopping, le CDE (avec la HAFL) a réuni une expertise technique de pointe ; de fortes compétences en gestion de projets complexes impliquant de nombreuses parties prenantes à différents niveaux ; des succès avérés en développement international et influence politique ; des connaissances locales et contextuelles ; et des réseaux allant de la base, en passant par la société civile, jusqu'aux plus hauts responsables officiels.

Le CDE a soutenu les exécutants de projet : la FAO en tant qu'agence technique internationale et le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) en tant que responsable de la mise en place générale de projet et de la coordination des activités ainsi que des rapports des organismes gouvernementaux et d'autres intervenants. Le mandat pour le backstopping du projet est défini autour des trois axes suivants :

- i) Capitalisation et dissémination des bonnes pratiques,
- ii) Renforcement des capacités des partenaires,
- iii) Appui technique et expertise dans la gestion intégrée des bassins versants y inclus approches innovantes.

Résultat : Le CDE a fourni un appui technique et méthodologique pendant le backstopping. Son expertise a été sollicitée tout au long de la durée du projet et a permis aux partenaires institutionnels de faire connaissances avec l'expertise suisse en matière de gestion intégrée des bassins versants.

Leçon apprise : Le backstopping est un instrument flexible et approprié afin de garantir une présence suisse (swissness) plus affirmée lors des contributions aux organismes de mise en œuvre internationaux.

Sensibilisation des écoles

Zone du projet : Dans tout le pays

Durée : 2010

Budget : CHF 134'300

Partenaire de mise en œuvre : Association des Enseignants de la Science de la Vie et de la Terre (AESVT)

Partenaires institutionnels : Ministère de l'Éducation Nationale, Institut National de Géophysique.

L'objectif global de cette campagne est de sensibiliser les élèves et les enseignants des écoles publiques ainsi que leur entourage aux risques générés par l'activité sismique. L'exposition « Comprendre les séismes » a un caractère scientifique adapté aux élèves ainsi qu'à un public plus large et peut servir de support pédagogique pour les enseignants. Elle a été présentée dans 12 villes marocaines.



Les résultats sont :

- 12 000 élèves des écoles secondaires publiques se sont approprié les connaissances sur les phénomènes sismiques et leurs risques ;
- 600 enseignants maîtrisent davantage les connaissances sur les séismes et ont les compétences requises pour gérer les activités parascolaires relatives à cette problématique ;
- Les communautés de 12 villes sont sensibilisées aux phénomènes et aux risques sismiques ;
- Les représentants régionaux du Ministère de l'Éducation Nationale sont davantage impliqués dans la diffusion des informations sur les séismes et dans les activités parascolaires ;
- Les écoles ont accès au matériel éducatif relatif à l'activité sismique.

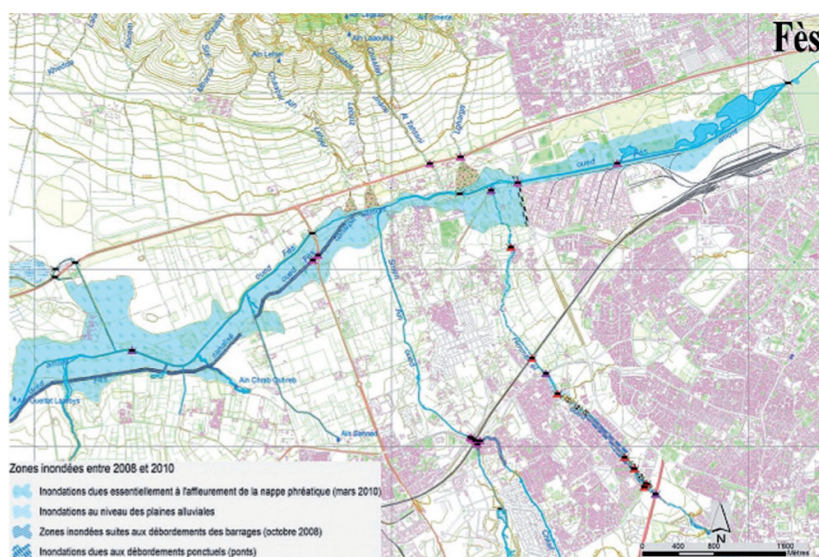
Cartographie des risques

Zone du projet : Fès et Beni Mellal

Durée : 2009-2011

Budget : CHF 250'00

Partenaire de mise en œuvre : Université de Fès, Université de Lausanne



Le projet a concerné deux bassins versants marocains : la ville et périphérie de Fès et la région de Beni Mellal. Le fleuve Fès draine la plaine de Saïs et traverse l'agglomération de Fès (1,5 million d'habitants) à l'intérieur de laquelle confluent la majorité de ses affluents.

La région de Beni Mellal appartient au grand bassin versant d'Oum-er-Rbia. C'est une zone particulièrement vulnérable aux inondations : les principaux oueds traversent le périmètre urbain et provoquent fréquemment des inondations. La région subit un événement hydrologique extrême presque tous les ans.

Le projet a étudié les dangers hydrologiques dans les bassins versants des régions de Fès et de Beni Mellal. Cette étude a abouti à l'édition d'une carte des risques et à l'élaboration de recommandations pour les autorités en charge de la gestion des inondations. À travers sa mise en œuvre, ce projet a également renforcé la coopération universitaire entre le Maroc et la Suisse.

Soutien du Centre de Veille et de Coordination (CVC) : Désenclavement des villages ruraux

Zone du projet : Dans tout le pays

Durée : 2011

Budget : CHF 450'000

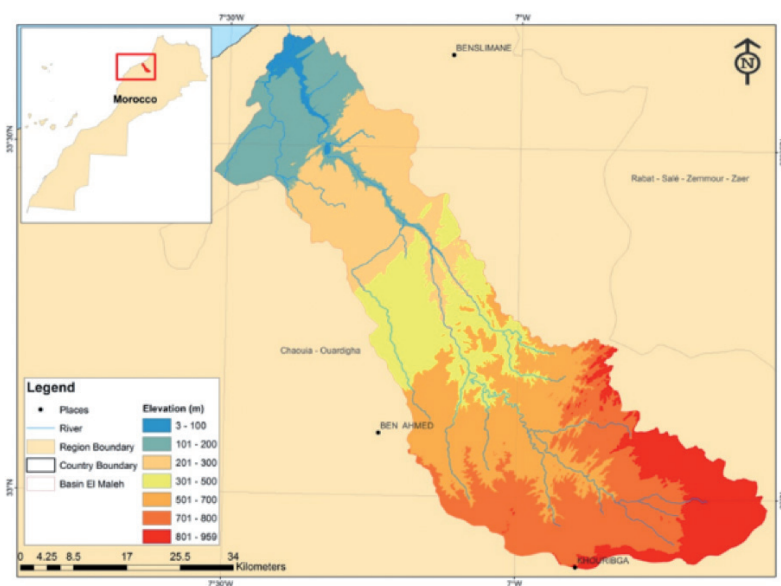
Partenaire : Ministère de l'Intérieur, Centre de Veille et de Coordination (CVC), Ministère de l'Équipement et du Transport, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique

En hiver, neige et froid enclavent des centaines de villages et causent des pertes humaines en raison du manque d'assistance médicale et alimentaire. En 2009-2010, une vingtaine de personnes ont trouvé la mort suite à l'isolement des régions montagneuses de Séfrou, Taza et Guercif. Cette situation contribue à accroître le phénomène d'exode rural.

L'objectif global de ce projet est d'améliorer la situation humanitaire des populations isolées en cas d'enclavement par le froid. Les résultats du projet sont :

- Un état des lieux de l'infrastructure, du personnel et du matériel disponible est établi ;
- Les connaissances en matière de déneigement et de gestion de crise sont améliorées ;
- La coordination entre les communes est opérationnelle et les équipements sont utilisés de manière optimale ;
- Les infrastructures des communes pilotes sont renforcées ;
- Des approches alternatives pour l'adaptation des régions enclavées sont évaluées ;
- Un cycle de formation pour l'analyse et la gestion professionnelle des risques est mis en place.





Installation d'un système d'alerte des crues

Zone du projet : Bassin versant El Maleh (Mohammédia)

Budget : 50'000 CHF

Durée : 01.07.2016 - 30.06.2017

Partenaire institutionnel : Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg

Partenaire de mise en œuvre : Société PARRO

Le projet a mis en place une plateforme informatique et technologique pour l'Oued El Maleh (photo) qui présente un risque d'inondations pour la ville de Mohammédia.

Il s'agit d'un projet pilote basé sur l'utilisation de nouvelles technologies pour la réduction du risque d'inondations. En effet, grâce à ce système d'alerte précoce, les autorités locales peuvent prendre des mesures de réduction de l'impact sur les populations et ressources naturelles.

Synergies entre les projets

Les projets présentés précédemment témoignent d'une volonté de mettre en œuvre et co-financer des projets qui vont au-delà de la thématique RRD. En effet, l'action forte au départ au niveau territorial, technique (réponse) et impliquant majoritairement la société civile, a permis aux autorités centrales (Ministère de l'Intérieur et autres) de prendre connaissance des capacités de la Suisse à transférer son savoir-faire en matière de gestion des risques.

Par la suite, une évolution vers un appui au niveau stratégique et plus central a marqué le développement d'une collaboration très étroite entre le Maroc et la Suisse avec un dialogue de haut niveau et une position privilégiée de la Suisse en tant que partenaire de coopération internationale dans la RRD au Maroc.

Pour cela, le Bureau de la coopération a su s'appuyer sur les acquis des projets précédents afin de se positionner comme partenaire fort en matière de renforcement des capacités de la nouvelle Direction en charge de la SNGIR au niveau du Ministère de l'Intérieur.

L'appui du SECO est venu renforcer la présence suisse en RRD en alliant un partenaire tout aussi important que le Ministère de l'Intérieur, à savoir le Ministère de l'Économie et des Finances. Grâce à ce partenariat, le Maroc a pu préparer les bases d'une résilience financière face aux risques.

La collaboration entre les deux pays a atteint un niveau qui dépasse la simple coopération de projets pour un niveau de transfert du savoir-faire stratégique bilatéral à travers l'invitation délibérée par le Maroc d'experts suisses de haut niveau lors d'échanges stratégiques et politiques pendant le cycle de préparation de la SNGIR.

Impressum

Éditeurs :

Ambassade de Suisse au Maroc

Adresse : Square de Berkane, 10 001 Rabat

Tél. : +212 5 37 26 80 30

Fax : +212 5 37 26 80 40

E-mail : rabat@eda.admin.ch

Site Web de l'Ambassade de Suisse au Maroc :

<https://www.eda.admin.ch/rabat>

Sites Web Coopération suisse

<https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home.html>

Rédigé par :

Mouna Lyoubi, chargée de programme,

Ambassade de Suisse à Rabat

Mise en page :

Napalm

Photos :

Coopération suisse

Mai 2020